

CDCI INFOS



Journal d'information • Décembre 2019 • N°28 • www.cc-vierzon.fr

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Ouverture du B3 Laser
- Déménagement Bambinoland
- Sensibilisation à Foëcy

ÉCONOMIE

- Évolution du commerce de centre-ville
- Zoom sur la Braderie d'Automne
- Plateforme Ma Ville Mon Shopping
- Coefficient de localisation de la taxe foncière
- Aide au loyer
- Société Daniel Chauveau à Saint Georges sur la Prée
- Deuxième site pour JBI
- Inauguration de l'Atelier Relais et implantation de Casaclean
- Lancement d' Algosup
- Cnam : Passe Numérique Pro
- Inauguration du Ledger Plex

TOURISME

- L'Office de Tourisme aux couleurs de Noël
- #2 Biennale Architecture Orléans
- Exposition Guy Mansuy

INFRASTRUCTURES

- Le B3
- Parc photovoltaïque
- Le Parc Technologique de Sologne

ENVIRONNEMENT

- Déchetterie du Petit Râteau
- Déchetterie professionnelle
- Zoé la petite voiture électrique
- Dispositif de ramassage des encombrants
- Les bonnes résolutions de fin d'année

ÉDITO

À travers les pages de ce magazine, vous pourrez constater les mutations de notre territoire.

En premier lieu, au niveau économique, le Parc Technologique de Sologne s'agrandit afin d'accueillir de nouvelles implantations d'entreprises sans oublier ce qui se passe dans la ruralité, à Saint-Georges-sur-la-Prée notamment, avec la reprise d'un bâtiment industriel par l'entreprise de peinture CHAUVÉAU. Chacun sait bien que lorsque l'économie va mieux, c'est l'ensemble des autres secteurs qui en bénéficient.

C'est également vrai pour la formation avec l'ouverture en 2020 d'ALGOSUP (une école de développeur de logiciels) et le CNAM qui créera une licence professionnelle informatique en lien avec le Lycée Henri Brisson. Au niveau du commerce, la Ville de Vierzon, la Communauté de Communes avec l'aide de l'Etat ont réussi à réunir l'ensemble des outils juridiques et financiers pour débiter la reconquête du centre-ville de Vierzon, facteur d'attractivité de notre territoire.

Les investissements pour notre patrimoine se poursuivent avec le lancement des travaux dans le B3 où prendront place l'école du numérique ALGOSUP et l'Auberge de Jeunesse. Un effort financier important a été effectué pour la voirie rurale et l'aménagement d'une place à Genouilly.

Au niveau de l'environnement, le travail de revalorisation des déchets se poursuit avec la réhabilitation de la déchetterie du Petit Râteau. Dans le cadre de la DDmarche, la Communauté de Communes s'équipe d'un véhicule électrique.

Nos sources d'énergie se diversifient avec l'implantation de deux parcs photovoltaïques au Vieux Domaine et à la Jonchère à Vierzon, et deux parcs éoliens à Dampierre-en-Graçay et Nohant-en-Graçay.

D'autre part, plusieurs investissements privés se mettent en place sur notre territoire: le LASER GAME au bowling, BAMBINOLAND dans des nouveaux locaux, EIGHTEEN CLOTHING en centre-ville à Vierzon, JBI, FIDUCIAL, MIV, au Parc Technologique de Sologne.

Enfin, début janvier, notre Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry s'agrandit avec la Communauté de Communes des Villages de la Forêt et l'intégration de la Commune de Massay. Nous passerons ainsi de 11 à 17 communes, de 35 000 à près de 41 000 habitants. Cet élargissement sera présenté dans le détail à l'occasion du prochain CDC Infos. Cette dynamique nouvelle est encourageante pour notre bassin de vie.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Le Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

Le commerce de centre-ville plusieurs dispositifs de soutien



La Communauté de Communes et la Ville de Vierzon ont mis en place plusieurs dispositifs pour soutenir le commerce.

Depuis plusieurs années, les centres-villes notamment des villes moyennes souffrent de la montée en puissance des achats sur Internet, des surfaces commerciales qui s'installent et s'agrandissent en périphérie. L'annonce de la fermeture des Galeries inquiète mais dans le même temps, l'arrivée de deux nouveaux commerces, Eighteen Clothing et un cordonnier, avenue de la République prouve qu'il est possible d'enrayer la tendance.

Lancement d'une plateforme de vente en ligne, acquisition de bâtiments, aide aux loyers, accompagnement des porteurs de projets, animation commerciale : le soutien aux commerces s'appuie sur le projet Action Cœur de Ville porté par l'État. Ce dispositif porte sur le commerce, l'habitat et les équipements publics (exemple : les Micro-folies). ●

PATINOIRE CARROUSEL GRANDE ROUE CHALET PETIT TRAIN CHAISES VOLANTES

06
DÉC.
2019

05
JAN.
2020

Esplanade "La Française"

VIERZON fête Noël

UN LASER GAME AU BOWLING

Dans l'optique de dynamiser son activité, le complexe L'Enjoy va se développer en proposant à sa clientèle un nouvel espace de laser game appelé le « B3 Laser ».

Une vingtaine de joueurs au maximum pourront s'affronter dans un labyrinthe d'environ 200 m². Ce projet viendra en complément des activités de bowling, restauration, club et devrait ouvrir ses portes au public pour les vacances de Noël. ●

PRATIQUE

Complexe L'Enjoy Bowling
rue de la Société Française • 18100 VIERZON
02 48 51 71 24

DÉMÉNAGEMENT DE BAMBINOLAND

Ouvert depuis 2016, à Vierzon, la structure pour enfants Bambinoland a fermé ses portes début septembre pour cause de déménagement.

En effet, l'enseigne a souhaité se rapprocher du centre-ville et se rendre plus accessible à son jeune public.

Depuis le 27 octobre, la structure accueille de nouveau les enfants dans un nouvel espace situé avenue Jean Jaurès où ces derniers pourront retrouver trampolines, terrains multisports, structures gonflables...pour leur plus grand bonheur ! ●

PRATIQUE

Bambinoland
39 avenue Jean Jaurès • 18100 VIERZON
06 15 59 25 87



SENSIBILISATION POUR LES ÉCOLIERS DE FOËCY

Fin octobre, les élèves de CM1 de l'école élémentaire de Foëcy, leur professeur Mme Benharrat et leur directeur Mr Blain, ont accueilli Jean-Claude, ambassadeur du Tri à la Communauté de Communes.

Tous ont pu échanger autour du développement durable, de la protection de la nature et des bons gestes à adopter à travers le tri des déchets et le recyclage.

Une action appréciée par tous et que l'école souhaite renouveler prochainement auprès d'autres classes. ●

Évolution du commerce de centre-ville

C'est un nouveau commerce au concept original qui vient de s'implanter avenue de la République. Eighteen Clothing, auparavant installé dans la galerie marchande d'Hyper U, prend ses quartiers dans l'ancien Paris Style.

« Les locaux devenaient trop petits à Hyper U », avance Félix Gimenez. C'est lui qui a fondé la marque. Son frère tiendra la nouvelle boutique où se vendent des vêtements à l'effigie de leur marque (hommes, femmes, enfants...) mais aussi des vêtements avec licence comme Dragon ball Z.

Des outils ont été mis en place pour endiguer la déprise commerciale. La Communauté de Communes vient d'acquérir deux immeubles pour les louer à des tarifs raisonnables à des porteurs de projet (anciennement Singer et La Grande Fabrique). C'est le cas du magasin Eighteen Clothing. Prochainement, c'est un cordonnier qui rejoindra le centre-ville. Jusque-là installé à Salbris, il voulait venir à Vierzon où il vit. « J'ai été accompagné notamment pour chercher le local », explique Hervé Chauchis. Son magasin La Cordonnerie du Centre s'installera au 31, avenue de la République. Ces deux ouvertures sont une bonne nouvelle dans le contexte de l'annonce de la fermeture des Galeries pour cause de départ en retraite du propriétaire gérant.

Les centres-villes des villes moyennes comme Vierzon souffrent de nombreux maux. Ils subissent d'abord le phénomène de métropolisation c'est-à-dire que les services et les activités se concentrent de plus en plus dans les très grandes villes et métropoles. De nombreux dispositifs sont déployés pour soutenir le commerce comme l'aide aux loyers, la révision à la baisse de la taxe foncière de centre-ville à compter d'octobre 2020... Vierzon est aussi l'une des 222 villes retenues dans le plan national Action Cœur de Ville destiné à redynamiser le cœur de ville des villes moyennes. Plusieurs actions s'inscrivent dans ce cadre-là comme l'acquisition par la Communauté de Communes de la plateforme Ma ville Mon shopping (lire ci-contre).

La Communauté de Communes et la Ville travaillent également avec l'Epareca qui est un établissement public adossé à la Caisse des dépôts. Cet établissement spécialisé dans la revitalisation commerciale disposant d'un riche et important réseau, a décidé d'intervenir sur le centre-ville de Vierzon.



Trois immeubles ont d'ores et déjà été ciblés : les Galeries, l'immeuble Bouaknine, et la pâtisserie Bernard. Cet établissement achète, rénove et reloue ensuite les immeubles qu'il a acquis. Les centres-villes cherchent aussi de nouvelles fonctions. Leur vocation culturelle et de loisirs se développe. Un musée numérique appelé « Micro-Folies » ouvrira ses portes en février 2020 dans l'ancienne Poste et donnera sur la place Jacques Brel tout juste créée.

Les commerçants eux-mêmes innovent. Chez Eighteen Clothing, on trouvera à l'étage de leur magasin un espace dédié aux jeux vidéos et de société. Actuellement, une équipe de gamers joue déjà pour la marque, ils enchaînent les tournois dans le monde, le prochain est à Malte. Retransmissions, lieu de rencontres, espace mangas... Les frères Gimenez ne manquent pas d'idées pour faire vivre cet espace avec l'idée de développer autant leur magasin que de soutenir le centre-ville. Car en matière de commerce, la réussite est toujours collective. ●

PRATIQUE

Eighteen Clothing
16 avenue de la République • 18100 VIERZON
02 48 52 16 58

ZOOM SUR La Braderie d'Automne

L'Office du Commerce et de l'Artisanat de Vierzon (OCAV) qui rassemble les commerçants est chargé notamment de l'animation commerciale. Deux fois par an, des braderies sont organisées. L'avenue de la République devient piétonne le temps d'une journée.

La dernière en date a eu lieu le 12 octobre. Près de quarante exposants ou commerçants avaient installé un stand à l'extérieur. Malgré la pluie le matin, la braderie a rencontré un beau succès avec une grosse fréquentation dès le tout début de l'après-midi. Plusieurs événements ont ponctué la journée comme un « street show » préparé par plusieurs commerçants. Le stand de Ma Ville Mon Shopping proposait aux passants de se prendre en photo et de repartir avec le cliché ! ●



Ma Ville mon shopping

Vierzon Sologne Berry

Ma Ville Mon Shopping : plateforme de commerce local en ligne



CLIC

**EN UN
J'AIME, J'ACHÈTE
ET JE PARTAGE
LE MEILLEUR
DES COMMERCES
DE MA VILLE**

LIVRAISON - RÉSERVATION - CLICK & COLLECT

www.mavillemonshopping.fr

« *Ma Ville Mon Shopping* » regroupe sur un même site internet tous les commerçants de notre territoire pour acheter des produits en ligne. Cette plateforme financée par la Communauté de Communes, aide les commerçants à se digitaliser. Une initiative qui s'inscrit dans le plan Action Cœur de ville.

Samedi 12 octobre, c'est jour de braderie en centre-ville. La plateforme Ma Ville Mon Shopping vient d'être lancée et présentée aux Vierzonnais. Ce nouvel outil, créé par une filiale de La Poste, est utilisé par d'autres villes en France comme Bordeaux, Forbach, Saint-Nazaire et depuis peu Bourges.

Cela permet aux commerçants de tout le territoire de mettre aussi en vente leurs produits sur une plateforme unique. Les internautes peuvent réserver un produit voire l'acheter en ligne et aller le chercher : c'est le système du clic and collect. Ils peuvent aussi choisir de se faire livrer. Une quarantaine de commerçants propose déjà près de 800 produits sur le site. Site qui sera prochainement disponible sur téléphones et tablettes.

Internet est l'un des nombreux défis que doit relever le commerce de centre-ville. 52 % des Français vont sur Internet avant un achat.

« Cet outil permet de rester en contact avec les clients notamment ceux qui ne sont pas ou plus à Vierzon », avance Zahara Bouquet du magasin A.R. Mod. Elle a déjà vendu des articles par ce biais. Son objectif ? Proposer en ligne une vitrine par semaine comme elle fait en boutique.

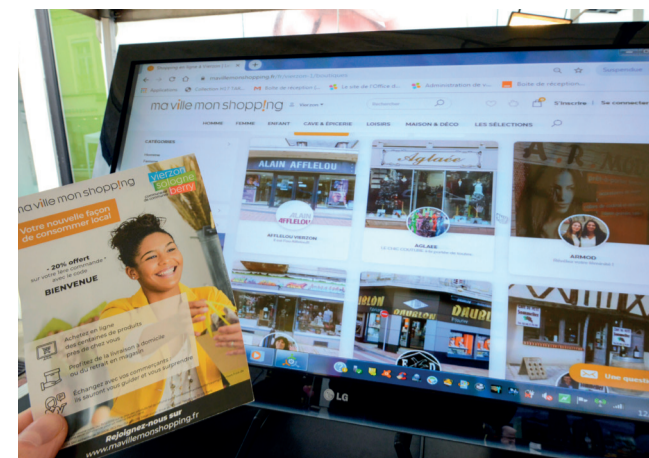


Le magasin Arts de rue et arts populaires installé rue Maréchal Joffre grâce au dispositif Joffre une Boutique utilise aussi ce site. « Un matin, une cliente est venue en magasin acheter un article qu'elle avait repéré la veille en ligne alors qu'elle ne connaissait pas du tout la boutique », explique Marie-José Ramon la présidente de l'association Arts de rue.

Un moyen de proposer du choix aux clients car contrairement à ce que beaucoup pensent la concurrence est souhaitée par les commerçants. L'achat de cet outil assumé entièrement par la Communauté de Communes et proposé aux commerçants, moyennant l'adhésion à l'OCAV (soit 50 € par an), s'inscrit pleinement dans le plan lancé par l'État « Action Cœur de Ville » qui vise à dynamiser le cœur de ville. ●

PRATIQUE

mavillemonshopping.fr



COEFFICIENT DE LOCALISATION POUR LA TAXE FONCIÈRE

La Communauté de Communes a décidé d'appliquer à compter d'octobre 2020 un coefficient de localisation pour la taxe foncière due par les propriétaires des commerces.

Un audit a été réalisé avant de définir une stratégie pragmatique pour soutenir la requalification du centre-ville de Vierzon engagée dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Le coefficient de localisation est un outil fiscal d'aménagement du territoire permettant de prendre en considération la situation géographique du commerce.

Ainsi, les commerces de centre-ville bénéficieront d'une tarification plus faible au mètre carré que ceux situés en périphérie. Ce dispositif devrait se traduire par une diminution de la taxe foncière entre 7 et 10 %. ●



AIDE AU LOYER POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Une délibération votée par le conseil municipal prévoit une aide aux loyers de 100 % (dans la limite de 1 000 euros par mois) la première année et de 50 % la deuxième année pour les métiers en tension et une aide de 70 % la première année et de 35 % la deuxième année pour les autres métiers.

C'est un soutien direct aux commerçants et artisans pour favoriser la création et la reprise d'activités sur le cœur de ville. ●

SOCIÉTÉ DANIEL CHAUVEAU

INSTALLATION À SAINT-GEORGES-SUR- LA-PRÉE

En 2017, Cindy Vis rachète cette entreprise spécialisée en peinture bâtiment, implantée à Reuilly (36), qui désormais, a élu domicile ZA des Coutures à Saint-Georges-sur-la-Prée.

Le propriétaire historique de l'entreprise Daniel Chauveau, souhaitant profiter au mieux de sa retraite, proposait la reprise de son entreprise.

« Je connaissais bien Daniel Chauveau, des liens affectifs nous unissaient ce qui a accentué ma volonté de me lancer et de devenir gérante de cette entreprise ». Cindy et son mari, lui aussi entrepreneur dans le même corps de métier, sont partis à la recherche d'un local. « Nos enfants jouaient au tennis à Saint-Georges-sur-la-Prée. C'est en allant les voir que nous sommes tombés sur ce local qui correspondait à notre volonté de développement. La réactivité des élus de Saint Georges et de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry nous a permis de nous installer rapidement ». Les documents administratifs ont été signés fin novembre ; le siège social sera désormais situé à Saint-Georges-sur-la-Prée. Entreprise à connotation familiale qui entend le rester et qui prévoit des créations d'emplois. Bel exemple de continuité et d'expansion professionnelle. ●

PRATIQUE

DANIEL CHAUVEAU

ZA Les Coutures • 18100 Saint-Georges-sur-la-Prée
02 54 49 24 36 / 06 80 84 64 30

JBI

Un deuxième site d'ingénierie industrielle sur le Parc Technologique de Sologne

JBI, installée à Thénieux, est une entreprise de haut niveau en robotique et automatisme de pointe. Ce sont la précision et l'excellence du savoir-faire français qui depuis 1981, la situent comme un des leaders français dans son domaine.

Daniel Geha, le directeur, souhaitait développer son activité. Construire un deuxième site en est un premier aboutissement : « L'augmentation de notre production, l'extension de notre entreprise, ont fait que nous devons trouver un nouvel emplacement correspondant à notre développement de projets, d'accueil de stagiaires, et augmenter l'équipe déjà très expérimentée, en créant de nouveaux emplois... » Le Parc Technologique de Sologne permettra à la société de prospérer et donnera à l'entreprise JBI une nouvelle et plus forte visibilité. Plusieurs raisons ont poussé l'entreprise à opter pour Vierzon pour l'implantation de leur deuxième site.



En effet, les services proposés par le Parc Technologique de Sologne (notamment numérique), le fait de se rapprocher des clients qui leur font confiance comme MBDA, Nexter, ou encore l'entreprise Ledger, implantée à Vierzon, ont poussé le directeur à faire ce choix. De plus, un bon nombre de leurs salariés sont originaires de ce bassin d'emploi.

« La présence toute récente d'ALGOSUP est aussi un atout de développement de la formation ». L'avenir vierzonnais de JBI est donc bien enclenché sur ce Parc Technologique de Sologne qui prend de plus en plus le chemin de l'essor économique du bassin d'emploi. ●

PRATIQUE

JBI

info@jbi.fr • 02 48 52 93 70

INAUGURATION DE L'ATELIER RELAIS ET INSTALLATION DE CASA CLEAN



À la vue des demandes de besoin en bâtiment industriel, la Communauté de Communes a pris la décision de lancer la construction d'un atelier relais de 295 m² dans le Parc Technologique de Sologne.

Ce bâtiment est constitué d'une partie atelier de 261 m² et d'une autre partie de 34m² composée d'un espace d'accueil, de deux bureaux, de sanitaires et d'un espace cuisine.

Il a été inauguré le 15 octobre et accueille depuis peu la société de services aux entreprises Casaclean.

Implantée désormais sur le site du Parc Technologique de Sologne, Casaclean développe un savoir-faire que Laurent Correia entend bien, non seulement poursuivre mais accentuer pour devenir toujours plus performant.

Créée en juin 2014, cette entreprise de nettoyage propose aux professionnels un panel de services leur permettant de choisir les prestations les mieux adaptées à leurs besoin : « L'entretien et la propreté d'un environnement professionnel sont notre cœur de métier, notre culture professionnelle. Hygiène et sécurité, nos prestations se doivent d'être irréprochables. C'est pour cela que nous sommes engagés dans un haut niveau d'exécution. Engagement également sur la qualité de nos produits, respectueux des normes environnementales (Bio, tri sélectif dans nos prestations, reprise emballages vides...) ».

Des embauches sont prévues, ce qui devrait porter l'effectif en fin d'année à quatorze employés, ce qui démontre la vitalité de l'entreprise et son impact économique. ●

PRATIQUE

CASACLEAN

allée Georges Charpak • Parc technologique de Sologne
casaclean@free.fr • 02 48 75 88 03 / 06 51 88 70 45





ALGOSUP

Lancement d'une école start-up du numérique



La soirée de lancement de l'école Algosup s'est déroulée au Centre de congrès en présence du secrétaire d'État chargé du numérique. Cette école qui formera des développeurs de logiciels ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2020 dans les anciens locaux de Ledger au Parc Technologique de Sologne.



Algosup est une école du numérique qui formera dès la prochaine rentrée des développeurs de logiciels.

Les logiciels sont partout. Aujourd'hui dans les ordinateurs, nos téléphones, demain plus encore dans les objets connectés, les voitures autonomes... Ils s'invitent dans notre vie quotidienne pour nous la simplifier ! Et les hommes et les femmes capables de les concevoir sont bien trop peu nombreux, en France comme dans le monde. Algosup répondra à son échelle, à cette pénurie. La soirée de lancement de l'école s'est déroulée en présence du Secrétaire d'État chargé du numérique, Cédric O, et de très nombreux partenaires.

Franck Jeannin travaille à son lancement depuis deux ans mais y pense depuis 30 ans. « C'est un projet très personnel », reconnaît-il. Passionné d'informatique, il a découvert la programmation dès son enfance. En 1990, il crée une première entreprise, un studio de développement de jeux vidéos et travaille avec Ubisoft. En 1998, il dépose un brevet pour corriger le problème des liens

cassés fréquent à cette époque sur Internet. Dans la foulée, il part travailler en Angleterre et crée la société LinkGuard. Société dont il crée une filiale aux Etats-Unis. Il vit entre Londres et San Francisco avant de tout vendre et de partir faire le tour du monde avec sa femme.

Un tour du monde à l'issue duquel il décide, un peu par hasard, de s'installer dans le Cher. Il ne pensait pas rester longtemps. Il y est depuis 15 ans et ne compte pas en partir. Son école, Franck Jeannin a finalement décidé de la lancer à Vierzon. La présence de l'entreprise Ledger n'y est pas pour rien de même que la possibilité d'occuper des locaux de la Communauté de Communes. L'école sera installée, dans un premier temps, dans l'hôtel d'entreprises occupé jusqu'à présent par Ledger au Parc Technologique de Sologne.

L'informatique est un métier d'autodidacte car dans ce milieu tout évolue très vite. Mais alors pourquoi créer une école si l'on peut apprendre seul ? « On apprend mieux quand quelqu'un nous fait bénéficier de son expérience », avance Franck Jeannin. Et puis aussi parce que cette école ne sera pas comme les autres. Elle aura l'ADN d'une start-up. Elle déposera des brevets, elle anticipera l'avenir, elle ira vite. Les cours seront intégralement donnés en anglais, la langue de l'informatique.

Dès la rentrée prochaine, Algosup comptera une quarantaine d'étudiants. L'école n'est pas encore ouverte que son fondateur pense déjà à l'installer ailleurs, sans doute au B3 pour avoir toujours un coup d'avance. ●

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

→ algosup.com



CNAM : «Passe Numérique Pro»

L'offre de formation autour du numérique s'étoffe sur le territoire.

Une étude sur le développement d'un pôle d'excellence numérique à Vierzon a été menée par la Communauté de Communes avec le cabinet KYU LAB spécialisé en ingénierie de formation. Le Centre national des arts et métiers (Cnam) y a largement participé.

Le Cnam, déjà présent à Vierzon, va ouvrir en 2020 une formation « Passe Numérique Pro » avec un parcours « développeur web ». Le Cnam proposera également un module de préparation à la certification PIX pour le développement de compétences numériques. À la rentrée 2020, c'est une licence professionnelle d'informatique en partenariat avec le lycée Henri Brisson qui pourrait voir le jour.

PRATIQUE

Cnam 02 38 62 31 24
www.cnam.fr

INAUGURATION DU «LEDGER PLEX»



Implantée depuis 2015, Ledger ne cesse de se développer.

Après avoir occupé l'intégralité de l'hôtel d'entreprises, une partie des locaux de la pépinière d'entreprises, Ledger a inauguré en septembre, son nouveau bâtiment d'une surface totale de 3700 m².

Située au Parc Technologique de Sologne et spécialisée dans la fabrication de matériel de cryptomonnaies, l'entreprise a pour objectif de continuer de se développer et d'innover. ●



L'Office de Tourisme aux couleurs de Noël



Pendant la période des fêtes de fin d'année, retrouvez de nombreuses nouveautés dans la boutique de l'Office de Tourisme.

Une grande variété de produits locaux comme des confitures artisanales, chocolats ou encore des pains d'épices feront le plaisir de vos papilles.

Tous ces produits sont également en vente directement chez les producteurs locaux.

L'Office de Tourisme est également présent pour renseigner les locaux et les touristes ainsi que mettre en avant le territoire, dans un chalet lors du village de Noël sur l'Esplanade de la Française jusqu'au 05 janvier 2020.

berrysolognetourisme.com

L'œuvre Colonial Erection prend place sur l'Esplanade



Dans le cadre de la deuxième Biennale d'Architecture Orléans, l'Esplanade de la Société Française accueille le travail de Pascale Marthine Tayou où se dressent 54 drapeaux des pays membres de l'Union Africaine dont chaque composition originale a été détournée par l'artiste ainsi que des «statues-colons».

L'artiste questionne ici l'impact du modèle occidental sur la culture africaine.

À découvrir jusqu'à fin février 2020.
Esplanade de la Société Française



Retrouvez le catalogue de la boutique à l'office de tourisme de Vierzon
www.boutiqueberry.com



Exposition de GUY MANSUY

« Une œuvre de Guy Mansuy, c'est parfois un petit musée de la vie déformée et rejetée, ou une construction cadencée et rythmée d'hommages » Guillaume Gallienne, extrait du livre Guy Mansuy, Editions Galerie Capazza, 2014.

Artiste permanent à la Galerie Capazza depuis 1998, Guy Mansuy est un artiste-plasticien et décorateur à la Comédie Française, qui expose en France et de par le monde : Québec, New-York, Turin, Madrid... Galeries, musées mais également foires d'art, présentent ses œuvres. Peintures, collages, représentations abstraites... sont entrés dans les collections publiques sur plusieurs sites comme la Maison de la Culture de Reims ou encore le musée de la Poste à Paris.

Vous pouvez les découvrir du 12 décembre 2019 au 14 mars 2020 dans les locaux de l'Office de Tourisme de Vierzon en partenariat avec la Galerie Capazza de Nançay.

PLUS D'INFOS

Office de Tourisme de Vierzon
5 bis place Foch • 18100 VIERZON • 02 48 53 09 32

Le B3 La reconquête continue

Les travaux de réhabilitation du B3 se poursuivent. Quatre nouvelles nefs vont être rénovées. Les travaux commencent dès le début du mois de janvier 2020.

Le B3 de la Société Française est un bâtiment emblématique de Vierzon. Il constitue, encore aujourd'hui, le témoignage de l'histoire industrielle du territoire. L'usine de la Société Française de matériel agricole et industriel a été construite en milieu urbain et par étapes successives entre 1908 et 1924.

Inscrit au titre des monuments historiques, le B3 n'abrite plus d'activité industrielle depuis la fermeture de Case en 1995. Sa reconquête a débuté dans les années 2000 avec la mise en valeur des façades Nord, la création d'un parking, l'aménagement de l'esplanade La Française et l'installation d'un cinéma et d'un centre de congrès. En 2014, un bowling est venu compléter l'offre culturelle et de loisirs.

Dès le début de l'année prochaine, la Communauté de Communes lance une nouvelle phase de réhabilitation. Les quatre nefs qui seront rénovées donnent sur la place Gabriel Péri. Les travaux seront financés pour moitié par la Région, par l'État via la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) à hauteur de 20% ainsi que par le Département et la Communauté de Communes.

Durant près d'un an et demi, le chantier va consister à déposer la couverture, dépolluer le site, réparer la charpente... C'est l'enveloppe extérieure du B3 qui sera refaite à neuf. Les agences d'architecture Moreau Boktor et Cosmos 2001 ont conçu le projet de rénovation. Sur l'arrière du B3, ils ont imaginé l'installation d'une terrasse avec un auvent. Cet espace servira notamment



à l'auberge de jeunesse qui occupera deux des quatre nefs rénovées ainsi que le sous-sol du bâtiment. La structure touristique comprendra 90 lits répartis dans 25 chambres.

Une étude avec l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) a été lancée pour étudier la viabilité économique de ce projet qui prend tout son sens avec le lancement du canal à vélo. La réalisation de la véloroute a débuté au mois de novembre sur le territoire intercommunal (Foëcy).

La reconquête de ce site, idéalement situé en centre-ville, à deux pas de la gare et tout proche du Canal de Berry, participe au renouveau de Vierzon. Les deux autres nefs rénovées permettront d'accueillir un campus numérique. La nouvelle école Algosup pourrait venir s'y installer (lire page 5) ainsi que le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

À l'issue de ces travaux, sur les 14 nefs que compte le B3, 7 auront déjà été rénovées. La Communauté de Communes a pour objectif à long terme, d'achever les travaux de réhabilitation du clos et du couvert de l'ensemble de ce bâtiment. ●



ENERGIES & TERRITOIRES

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Un parc photovoltaïque de plus de 7 hectares verra le jour début 2020.

Le développement des énergies renouvelables est au cœur des enjeux environnementaux de demain.

La Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry s'est engagée auprès de la Société SUN'R pour développer un parc photovoltaïque sur près de 7 hectares sur le site du Vieux Domaine à Vierzon. Les travaux sont en cours, les tranchées vont être finalisées et les structures mises en place afin de pouvoir accueillir les panneaux pour une fin de chantier prévue mi-février.

La puissance de l'ensemble du parc représentera 5 MWc et sera valorisée dans la vente d'électricité sur le réseau. Cette centrale produira environ 5 750 MWh/an, un volume d'électricité équivalent à la consommation de plus de 1 250 foyers « moyen », donc chaque année un volume d'électricité équivalent à celui consommé par un peu moins de 15 % des foyers de Vierzon.

PARC TECHNOLOGIQUE PHASE 3

Les travaux de viabilisation de la tranche 3 du Parc Technologique de Sologne se poursuivent. Débutés en juillet 2019, ils devraient s'achever début 2020.

Ils ont pour objectif d'anticiper la demande des entreprises - la phase 1 est aujourd'hui intégralement commercialisée (JBI, Fiducial, LEDGER...) - et offrir des conditions d'installation répondant aux besoins identifiés. Un peu plus de 35 000 m² seront dans un premier temps proposés le long de la rocade nord. Un 1^{er} lot d'environ 3 000 m² est d'ores et déjà réservé par la société MIV et des discussions sont en cours pour deux autres lots, signe que la dynamique économique en cours ne s'essouffle pas. De bonne augure pour l'emploi et notre territoire ! ●



Réhabilitation de la déchetterie du Petit Râteau



La déchetterie du Petit Râteau, située au nord de Vierzon, est devenue ces dernières années, trop exigüe pour accueillir les quantités de déchets déposés par les administrés dans de bonnes conditions.

En 2018, 80 000 personnes sont venues déposer environ 5 200 tonnes de déchets, toutes catégories confondues, sur ce site.

La Communauté de Communes a donc pris la décision de réhabiliter le site dans le but d'améliorer les conditions d'accès et de circulation des administrés, les conditions de dépôt des déchets, ainsi que les conditions de travail des agents de déchetterie.

Les travaux ont débuté en octobre, se dérouleront en deux phases et la nouvelle déchetterie devrait être accessible au début de l'été 2020. ●



AIDE DE 500 € AUX ENTREPRISES POUR LA DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE

Grâce à la déchetterie Recycl'inn Pro implantée dans la ZAC du Vieux Domaine, Véolia propose une solution aux entreprises pour évacuer les déchets produits dans le cadre de leur activité.

Avec pour objectif de favoriser l'utilisation de la déchetterie par les entreprises, la Communauté de Communes a mis en place un dispositif de prise en charge d'une partie du coût des dépôts des professionnels. Il est accessible aux entreprises implantées sur le territoire et est plafonné à hauteur de 500 € HT par an. Ce dispositif est effectif depuis le 1^{er} mai 2019. À ce jour, une soixantaine d'entreprises fréquentent la déchetterie professionnelle et une quinzaine ont déjà bénéficié de ce dispositif. ●

ZOÉ LA VOITURE ÉLECTRIQUE



Engagée dans la DDmarche depuis 2017, la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry poursuit ses actions en faveur du développement durable en investissant dans l'achat d'une voiture électrique.

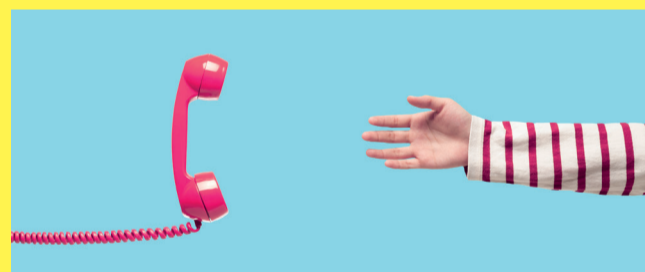
Courant décembre, l'ensemble du personnel intercommunal pourra utiliser ce véhicule dans le cadre de ses déplacements professionnels sur l'ensemble du territoire.

Il est à noter également que la Communauté de Communes a déployé un réseau de six bornes de rechargement électrique réparties sur le territoire.

PLUS D'INFOS
www.cc-vierzon.fr
 rubrique Agir pour l'environnement

VIERZON

DISPOSITIF POUR LA COLLECTE DE VOS ENCOMBRANTS



Depuis le 1^{er} avril 2019, le numéro de téléphone pour la collecte des encombrants a changé. Pour rappel, le ramassage des encombrants est sur inscription et sur rendez-vous.

Mode d'emploi de la collecte des encombrants sur inscription :

- J'appelle le Centre Service Clients VEOLIA au 02 46 85 00 01
- Je décline à mon interlocuteur mes coordonnées et la liste des objets à collecter
- Le Centre Service Clients me fixe un rendez-vous dans un délai de 30 jours. Les jours de collecte des objets encombrants sont les mercredis
- La veille du rendez-vous, je dépose devant mon habitation uniquement les objets mentionnés lors de mon inscription, ceux-ci seront ramassés le lendemain.

ATTENTION

Seuls les objets déclarés lors de l'inscription seront collectés. Plus d'informations auprès des Ambassadeurs du Tri au 02 48 71 92 27

LES BONNES RÉOLUTIONS DE FIN D'ANNÉE



On recycle



- Le papier cadeau non plastifié
- Les emballages en carton des cadeaux (débarassés de leur fenêtre en plastique)
- Les emballages en carton des plats préparés ou des boîtes de chocolats (sans le plateau en plastique)
- Les boîtes métalliques
- Les emballages en carton
- Les bouteilles en verre de vin, de champagne et de jus de fruits
- Les bocaux en verre



A jeter avec les déchets ménagers



- Le papier cadeau plastifié
- Les barquettes et les films plastiques qui entourent la viande, le poisson, etc.
- Les plateaux en plastique des boîtes de chocolats
- Les flûtes et gobelets en plastique, les assiettes en cartons
- Tous les sachets et films en plastique qui entourent les jouets
- Les sapins de Noël usagés sont à déposer à la déchetterie

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry - 2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON
 Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : contact@cc-vierzon.fr • Rendez-vous sur www.cc-vierzon.fr

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».

